

DEC 03/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 26 mars 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 26 mars 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 03/2021 à l'intérieur de la section III -
du budget général pour l'exercice 2021**



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 25 mars 2021
(OR. en)**

7306/21

**FIN 208
COVID-19 105**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	24 mars 2021
Destinataire:	Madame Cláudia JOAQUIM, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits N° DEC 03/2021 à l'intérieur de la section III - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 03/2021.

p.j.: DEC 03/2021



BRUXELLES, LE 24/03/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 16, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 03/2021

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-427 543 750,00
	CP	-427 543 750,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1602 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

POSTE - 16 02 01 01 Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)	CE	414 470 698,00
	CP	414 470 698,00
POSTE - 16 02 01 02 Assistance aux pays dont l'adhésion est en cours de négociation pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)	CE	13 073 052,00
	CP	13 073 052,00

Le présent virement porte sur la proposition de décision relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce et à la France en rapport avec des catastrophes naturelles, ainsi qu'à l'Albanie, à l'Autriche, à la Belgique, à la Croatie, à la Tchéquie, à l'Estonie, à la France, à l'Allemagne, à la Grèce, à la Hongrie, à l'Irlande, à l'Italie, à la Lettonie, à la Lituanie, au Luxembourg, au Monténégro, au Portugal, à la Roumanie, à la Serbie et à l'Espagne en réponse à l'urgence de santé publique majeure causée par la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 09/03/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
6 Prélèvement proposé	427 543 750,00	427 543 750,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	795 906 250,00	795 906 250,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	34,95 %	34,95 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel¹, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

- une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil; et
- des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

Le point 10 de l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres (All) fixe les modalités relatives à l'intervention du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) dans le contexte de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence.

¹ Règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

16 02 01 01 - Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)

b) Données chiffrées à la date du 09/03/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 000 000,00	50 000 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	50 000 000,00	50 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	8 674 493,00	5 932 500,00
5 Crédits disponibles (3-4)	41 325 507,00	44 067 500,00
6. Renforcement demandé	414 470 698,00	414 470 698,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	455 796 205,00	458 538 198,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	828,94 %	828,94 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 414,5 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est nécessaire pour couvrir les besoins découlant de la proposition de la Commission relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE):

1) pour les demandes présentées par la Grèce et la France à la suite de quatre catastrophes naturelles régionales (inondations, cyclone Ianos, séisme et tempête Alex) en 2020. En vertu du règlement FSUE, le montant des avances a été pris en compte pour le calcul du solde des contributions en faveur des États membres susmentionnés. Le montant total des paiements de soldes concernant ces quatre demandes s'élève à 78,1 millions d'EUR;

2) pour les demandes présentées par l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la Tchéquie, l'Estonie, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la Roumanie et l'Espagne à la suite de l'urgence de santé publique majeure causée par la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020. En vertu du règlement FSUE, le montant des avances a été pris en compte pour le calcul du solde des contributions en faveur des États membres susmentionnés. Le montant total des paiements de soldes en faveur des États membres susmentionnés s'établit à 384,4 millions d'EUR, dont 336,4 millions d'EUR sont couverts par le présent virement et 48 millions d'EUR sont couverts par la proposition de la Commission de reporter à 2021 la réserve du FSUE qui n'a pas été mobilisée au titre du CFP précédent (projet de budget rectificatif n° 2).

II.2

a) Intitulé de la ligne

16 02 01 02 - Assistance aux pays dont l'adhésion est en cours de négociation pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)

b) Données chiffrées à la date du 09/03/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00	0,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00	0,00
6. Renforcement demandé	13 073 052,00	13 073 052,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	13 073 052,00	13 073 052,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 13,1 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est nécessaire pour couvrir les besoins découlant de la proposition de la Commission visant à mobiliser la contribution financière du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour les demandes présentées par **l'Albanie, le Monténégro et la Serbie** en réponse à l'urgence de santé publique majeure causée par la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2021

The tables below show the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2021, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2021 Reserve (EUR)				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	Initial appropriations	0	1,223,450,000	143,263,125	427,543,750	334,280,625	318,362,500
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598					
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598					
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa	-	100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
	Total transfer proposals	0	527,543,750	0	427,543,750	100,000,000	0
	Remainder	0	695,906,250	143,263,125	0	234,280,625	318,362,500
	Total remainder of commitment appropriations	695,906,250					

Transfer Ref	Content	Payment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2021 Reserve				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	Initial appropriations	0	1,223,450,000	143,263,125	427,543,750	334,280,625	318,362,500
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598					
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598					
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa	-	100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
	Total transfer proposals	0	527,543,750	0	427,543,750	100,000,000	0
	Remainder	0	695,906,250	143,263,125	0	234,280,625	318,362,500
	Total remainder of payment appropriations	695,906,250					